



Bien plus qu'une radio

BULLETIN D'ABONNEMENT
POUR LA DIFFUSION D'ANNONCES
SUR LES ONDES DE RADIO PLUS 104.3 Mhz
La radio du bassin minier et de l'Artois

CONVENTION MAIRIE

DU 01/10/2021 AU 31/09/2022

(à retourner à Radio Plus 6 RUE CAUWET 62138 DOUVRIN)

Article 1 : Les annonces

Radio Plus, Association **COMUNIC 12 rue des Martyrs 62138 DOUVRIN** s'engage à diffuser sur ses ondes les annonces concernant les événements organisés par la:

MUNICIPALITE DE : ...HARNES

ADRESSE : 35 RUE DES FUSILLES 62440 HARNES

Les annonces pourront parvenir à la radio :

- par courrier : **RADIO PLUS – 6 rue Cauwet – 62138 DOUVRIN**
- par fax au **09 57 22 22 07**
- par mail : **redaction@radioplus.fr**

Article 2 : Période de diffusion de vos messages

Radio Plus s'engage à diffuser à l'antenne vos messages concernant votre municipalité ainsi que ceux de toutes les associations de votre commune à compter de la date de réception de cette convention et pendant la durée de un an à raison de **2 FOIS PAR JOURS (entre 7h et 9h et entre 16h et 18h)** en moyenne en fonction de la périodicité des événements mis en place par votre Commune.

Article 3 : Tarif

L'abonnement annuel est de **200 Euros pour une année**. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de l'association COMUNIC ou par virement. Une facture vous parviendra dès réception du retour de la convention.

Date et signatures et tampon :
Représentant de la mairie

Représentant de Radio Plus
Gilles LEGRAND Président



RADIO PLUS 104.3 FM
Association COMUNIC
6 rue Cauwet - 62138 DOUVRIN
☎ 09 52 22 22 07
www.radioplus.fr - redaction@radioplus.fr

RADIO PLUS – 104.3 Mhz

6 rue cauwet – 62138 DOUVRIN

☎ 09 52 22 22 07 ☎ 09 57 22 22 07

Site Internet : www.radioplus.fr

Email : redaction@radioplus.fr